

LA RÉPUBLIQUE

En Marche !

Cabriès-Calas, le 13 juin 2017

Monsieur,

Ce courrier est en réponse à votre courriel en date du 7 juin 2017 dans lequel vous m'interpelez sur le mouvement des Sociétés COopératives et Participatives et Sociétés COopératives d'Intérêt Collectif qui accompagnent les entreprises de notre pays dans les transitions économiques et sociale.

J'ai également lu avec attention les 7 propositions formulées, en réponse aux différents enjeux sur le sujet.

Face à une société et une économie en perpétuelle mouvance, l'accompagnement des entreprises est un enjeu majeur et assure un développement économique indispensable.

De plus, replacer l'Humain au cœur du débat, concilier performances économiques et épanouissement des salariés sont autant de défis majeurs du XXI^e siècle que nous devons relever.

Les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire, qui représente 10% du PIB, se mobilisent chaque jour pour faire prospérer ce projet humaniste.

La coopérative, qui incarne l'engagement, le respect et l'ambition des salariés, les impliquant dans tous les aspects de la vie de l'entreprise, est un pilier de l'adaptation nécessaire à un développement équilibré de l'économie et est source de pérennité de celle-ci.

Leur développement est crucial.

Et sachez, pour avoir eu en charge le développement de l'Economie Sociale et Solidaire en tant que Maire-Adjoint des 13^e et 14^e arrondissements de Marseille, que cette problématique me tient particulièrement à cœur.

C'est pourquoi je tiens à vous féliciter de votre engagement et de la qualité de votre travail de terrain.

En tant qu'Expert-Comptable et Commissaire aux Comptes, je ne connais que trop bien les problématiques du monde entrepreneurial et économique.

Une des grandes difficultés rencontrées aujourd'hui est en effet la lourdeur de certaines mesures administratives et fiscales.

La transmission et la reprise des sociétés doivent pouvoir être fluidifiées pour permettre un réinvestissement, -il en va de l'intérêt même de notre économie-.

Les solutions que vous proposez à savoir l'actionnariat salarial, et le renforcement de mécanismes fiscaux et financiers existant en matière d'épargne salariale, méritent d'être étudiées avec attention.

Il convient également de renforcer au travers de ces mécanismes la préservation des emplois et la sécurisation de certains statuts, afin d'impliquer davantage les salariés et assurer la pérennité des entreprises qui font la fierté de notre économie.

En tant que professionnel chef d'entreprise et candidat issu de la société civile, je serai une fois élu, pleinement à l'écoute d'acteurs tels que votre mouvement et ouvert aux propositions sur le sujet. Nous avons et aurons besoin de toutes les forces vives de notre pays pour faire prospérer notre économie.

Dans l'attente, je vous prie de croire Monsieur, en l'expression de ma parfaite considération.

Mohamed LAQHILA

Candidat *La République En Marche*

Aux élections législatives des 11 et 18 juin 2017

11^o circonscription des Bouches-du-Rhône